



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : ATTEINTES AUX LIBERTES D'ASSOCIATION ET DE MANIFESTATION, VIOLENCES POLICIERES, ARRESTATIONS ET DETENTIONS ARBITRAIRES, ASSASSINAT, ACTES DE TORTURE ET AUTRES TRAITEMENTS INHUMAINS ET DEGRADANTS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Douala-Goma, le 24 janvier 2022 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) reste préoccupé par la recrudescence des actes de torture, traitements cruels, inhumains et dégradants, des arrestations et détentions arbitraires, l'utilisation disproportionnée de la force, dont sont victimes les défenseurs des droits humains en République Démocratique du Congo.

Les faits :

Le 24 janvier 2022, les membres du Mouvement Citoyen Lucha, des groupes de jeunes et des membres de la société civile congolais ont manifesté pacifiquement leurs inquiétudes suite à l'insécurité croissante dans la ville de Goma.

Vêtus de noir, bougies allumées et fleurs à la main, certains manifestants ont réussi à contourner la police et sont allés ailleurs pour rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie à cause de l'insécurité croissante à Goma.

La police a dispersé à coups de gaz lacrymogène, de tirs à balles réelles des arrestations, des assassinats sur les manifestants suite à l'appel du Mouvement Citoyen Lucha, pour lutter contre l'insécurité à Goma. Bilan au moins : quatre personnes ont été tuées par balles par des hommes armés.

De tout ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) :

- ✓ Condamne avec la dernière énergie ces exactions et violations graves des Droits Humains ;
- ✓ Dénonce et condamne cette répression après un usage disproportionné d'armes de guerre contre des manifestants à mains nues ;
- ✓ Appelle à l'intervention urgente des organisations de Défense des Droits de l'homme de par le monde et interpelle les organisations régionales et sous-régionales ainsi que l'Union Africaine et les Nations Unies en vue de protéger, dans les meilleurs délais, les manifestants en Afrique Centrale en général et en RDC en particulier.

Au Gouvernement de la RDC :

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC),



- ✓ Demande que les responsables de ces violations des Droits Humains, de cette répression et ceux qui ne respecteront pas l'ordre constitutionnel répondent devant les juridictions spéciales et internationales compétentes et indépendantes.

Ensuite, Le REDHAC recommande aux Nations Unies et à l'Union Africaine (CADHP) d'instruire instamment l'Etat de la RDC :

- ✓ De libérer sans condition et à l'immédiat les personnes arrêtées dans le cadre de ces manifestations pacifiques ;
- ✓ De garantir l'indépendance de la justice.

Enfin,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC), reste disponible pour l'accompagnement des processus de résolution des conflits, de sécurité humaine, de consolidation de la paix, et de protection légale des Défenseur(e)s des Droits Humains, des journalistes et des militant(e)s de la Démocratie en Afrique Centrale.

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;

MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95

Facebook :RedhacRedhac

Twitter : @RedhacRedhac

Site-Web :www.redhac.info